



Cagnottes dans comptes de copropriété

Par **Jeffmusik**, le **19/07/2021** à **17:01**

Bonjour,

Est-il légal que le Conseil Syndical et le Syndic fassent passer les cagnottes (pots, cadeaux de départ en retraite du gérant du Syndic, participation obsèques...) sur les comptes de la copropriété sans en demander l'avis aux intéressés ? où est la liberté individuelle ?

Quel droit a-t-on à titre individuel ?

Notre syndicat comprend 160 copropriétaires dont 40% de bailleurs)

Cordialement,

Par **Jeffmusik**, le **19/07/2021** à **18:53**

Merci Yukiko pour cette réponse.

La pratique ne date effectivement pas d'hier, j'ai découvert cela à posteriori en fin 2019 m'étant penché sur les comptes de la copro (je suis primo accédant depuis 2018 et ne comprenait pas trop le fonctionnement d'une copro).

C'est à l'occasion de la présentation par le CS et comme par hasard par le nouveau Syndic ayant racheté l'ancien d'un très gros dossier de travaux (2 à 4 M€) à réaliser en 3 ans sans plan de financement sérieux et sans aucun mot sur d'éventuelles aides que nous nous sommes groupés avec plusieurs copropriétaires pour contester : autant dire que nous nous sommes fait traités en AG de groupe discidant !

Nous avons réussi à ce que le dossier ne soit pas voté et 3 d'entre nous avons été élus fin juin 2021 au conseil syndical.

Le problème est que nous sommes 3 face à 6 anciens en place depuis 15 à (tenez-vous bien) près de 50 ans au CS et ils votent tous en bloc derrière le président réélu tous les 3 ans depuis sa mise en place.

Voilà le contexte, et ils comptent bien continuer comme avant !

Cordialement

Par **youris**, le **19/07/2021** à **19:55**

bonjour,

si certains membres du conseil syndical y siègent depuis 50 ans, cela signifie qu'une majorité de copropriétaires votent depuis 50 ans pour eux et qu'ils en sont satisfaits.

je dis souvent, que les copropriétaires ont le conseil syndical et le syndic qu'ils méritent, car ce sont eux qui choisissent les membres du C.S. et le syndic.

salutations

Par **Jeffmusik**, le **19/07/2021** à **20:38**

Nous sommes tous passés avec un peu plus de 50% !

Je pense qu'une majorité de copropriétaires ne sont pas très intéressés mais je pense aussi qu'ils ne sont pas bien informés.